



Ordonnance de télécom CRTC 2006-333

Ottawa, le 7 décembre 2006

Le Conseil **approuve de manière définitive** les demandes tarifaires suivantes. Le Conseil n'a reçu aucune observation relativement aux demandes. Des pages de tarif révisées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance.

Requérante	Avis de modification tarifaire	Date de la demande
Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	46	le 6 octobre 2006
Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	50	le 30 octobre 2006
Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	215 (Aliant Telecom)	le 31 octobre 2006
Rogers Home Phone Inc.	27	le 27 octobre 2006
Société en commandite Télébec	337	le 1 ^{er} novembre 2006
Société en commandite Télébec	338	le 2 novembre 2006
TELUS Communications Company	575	le 27 octobre 2006

Secrétaire général

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>